Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Énergies renouvelables : où en sommes-nous dans le Vaucluse ?



Alors que le département de Vaucluse est classé parmi les zones les plus chaudes du pays, la production d'énergie verte et en particulier d'origine solaire y est l'une des plus faibles de France. Alors que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région PACA prévoit une autosuffisance électrique dans 30 ans, cet objectif est-il atteignable ?

C'est une grande première qui devrait faire date. Au premier semestre de l'année 2024, les pays de l'Union Européenne ont produit davantage d'électricité provenant de l'éolien et du solaire que des énergies fossiles. 30% pour être précis (source : Think tank Ember). L'UE s'est fixée comme objectif 42,5% à l'horizon 2030. De son côté la France, affiche 22,2%. Et si on zoome d'avantage, en PACA nous sommes à 11% et dans le département de Vaucluse à 3% !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Et cela pour l'ensemble des sources d'énergies renouvelables (ENR) : hydroélectricité, solaire, éolien, biomasse, géothermie, méthanisation…

Si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève

Dans le Vaucluse, l'hydroélectricité représente aujourd'hui 84% de la production d'énergie verte et le photovoltaïque 11% (source : Enedis). Le plus gros site de production d'électricité hydraulique est installé au niveau de la commune de Bollène, sur un canal parallèle au Rhône (barrage de Donzère-Montdragon). Il a été inauguré par Vincent Auriol en 1952, c'est-à-dire une éternité ! Il a fallu attendre 2019 pour qu'un autre projet d'envergure utilisant des énergies renouvelables soit mis en œuvre. Il s'agit de la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc, avec ses 47 000 panneaux (soit 22 hectares), elle fût un temps la plus grande d'Europe.



Centrale hydroélectrique de Bollène. ©CNR Bollène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Centrale solaire flottante de Piolenc. DR

Concernant l'éolien, il est très peu développé en Provence, en raison de la présence de plusieurs bases aériennes (Salon, Istres, Orange).

En résumé, aujourd'hui dans le Vaucluse, 97% de l'énergie consommée est encore d'origine fossile et nucléaire, alors que le département a été un des pionniers en France, en matière de photovoltaïque.

Donc, si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève, alors que les potentiels naturels sont importants et pas uniquement sur le photovoltaïque.

La puissance publique à l'initiative

Conscient de ce retard et de la nécessité absolue d'une transition énergétique rapide, l'État a défini des objectifs et un cadre au travers de la loi APER (mars 2023). Celle-ci donne aux communes un rôle central dans ce chantier d'envergure aux allures de course contre la montre. Dans chaque département un référent a été nommé, dans le Vaucluse, il s'agit de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras. Il coordonne un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (DREAL, Enedis, Direction Départementale des Territoires, Syndicat d'énergie vauclusien…). En mai 2023, une cartographie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

recensant les zones du département offrant du potentiel pour les énergies renouvelables a été établie. Elle a été envoyée à toutes les communes du département qui devront, après consultations du public et délibérations, définir des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER). « Il s'agit de donner un signal politique fort à tous les porteurs de projets », précise Bernard Roudil, sous-préfet.



©Boralex (Peyrolles-en-Provence)

« La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue

Même son de cloche du côté des élus locaux. « La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue. Consciente de l'importance d'une démarche concertée et commune, cette interco s'est rapidement saisie du sujet. Ses travaux devraient aboutir sur des premières réflexions et propositions, qui seront présentés aux élus des 21 communes de ce SCoT en septembre prochain. À suivre…

De son côté la communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est également engagée dans la transition écologique au travers de son projet de territoire et d'un plan climat Territorial ambitieux. Cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

collectivité se fixe pour objectif, sur son territoire, de multiplier par trois la production en énergies renouvelables et de diviser par deux la consommation. Avec cet effet de ciseau l'autosuffisance pourrait être atteinte à l'horizon 2050.

Multiplier par trois la production d'énergie photovoltaïque à l'échéance 2030

Concernant le photovoltaïque (près de 70% du potentiel des énergies vertes du département), l'objectif est de multiplier par trois sa production à l'échéance 2030. Outre le développement des équipements domestiques, plusieurs projets d'envergure sont dans les starting-block, du côté d'Orange, de Bollène ou de Cairanne. C'est sans compter aussi sur toutes les initiatives issues des collectivités et des entreprises, avec notamment de très nombreux projets de couverture de toits de bâtiment ou de parking. La densité et le maillage du réseau Enedis offre de nombreuses possibilités de raccordement aux installations domestiques et industrielles, confirme Bernard Roudil.

Mais il n'y a pas que le photovoltaïque dans la transition énergétique. Pour les experts, il est essentiel de pouvoir développer un mix énergétique adapté aux besoins et aux ressources de chaque territoire. Et au moins pour une raison. La production photovoltaïque ne peut qu'être diurne, donc ne couvrir qu'une partie des besoins. Sachant qu'aujourd'hui on n'a pas trouvé de vraies solutions industrielles pour stocker l'électricité. De ce point de vue, la géothermie présente un potentiel important, notamment grâce à la présence de nombreuses nappes phréatiques. Ce que confirme Bernard Roudil, responsable du groupe de travail chargé de la transition énergétique pour le département de Vaucluse. On estime qu'au moins 15% de l'énergie consommée pourrait provenir ce mode de production encore trop peu utilisé.

Mais l'impulsion donnée par l'État, qui ne donne qu'un cadre et pas de moyens ou de facilités précises (sauf des droits de dérogations sur des zones dites rouges), sera-t-elle suffisante pour atteindre les objectifs fixés et gagner la bataille qui est engagée ?

Le Vaucluse, pionner en matière de photovoltaïque

Bien qu'aujourd'hui la part de la production d'électricité verte dans le département de Vaucluse reste faible (3%) de nombreux projets dans le domaine du photovoltaïque ont été novateurs ou importants par leur taille.

Historiquement, c'est sur le plateau de Sault que la première grande centrale photovoltaïque a été déployée. Il s'agissait de reconvertir une partie des anciennes installations de dissuasion nucléaire du plateau d'Albion, démantelées en 1998. Mise en service en 2010, cet équipement fut une des premières centrale au sol de France. Les 16 400 panneaux, soit 3 hectares de surface utile délivrent une puissance de 1,2 MWc, de quoi fournir en énergie 600 foyers.

Autre avant-première, avec la première centrale photovoltaïque flottante à Piolenc (Vaucluse). Installée sur une partie d'une ancienne gravière, cette centrale a été mise en service en 2019. En juillet 2023, une seconde tranche s'est ajoutée, faisant de Piolenc la plus importante centrale photovoltaïque flottante d'Europe. Avec 47 000 panneaux soit 22 hectares au total elle produit 22 MWc, de quoi alimenter 6 000 foyers (hors chauffage). Ce qui permet à Piolenc de revendiquer le titre de ville à énergie positive (elle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

produit plus qu'elle ne consomme).

Pour en savoir plus sur la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc

L'avignonnais Q Energy va réaliser la plus grande centrale solaire flottante d'Europe

On estime qu'en France, le potentiel du solaire flottant à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites potentiels

En 2022, sur une partie de l'ancienne carrière d'extraction de granulats de Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) une autre centrale flottante a été installée, d'une taille un peu plus modeste (12 hectares tout de même) elle génère une puissance de 14,7 MWc. De quoi là aussi satisfaire les besoins des habitants, même si l'électricité produite est injectée dans le réseau Enedis.

Cette technologie présente plusieurs avantages. Il limite l'évaporation des plans d'eau et offre des rendements améliorés grâce à l'effet refroidissant de l'eau. Et, surtout le solaire flottant n'utilise pas de terres agricoles. En France, on estime son potentiel à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites.

Départements et villes largement mobilisés

Le Département de Vaucluse n'a pas attendu la mise en œuvre du plan climat pour avancer. La collectivité présidée par Dominique Santoni a déjà ainsi déployé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics comme des collèges notamment.

Même si les projets de développement des ENR sont laissés à l'initiative des communes, la communauté d'agglomération du Grand Avignon entend y jouer un rôle central. Outre la définition de grandes orientations stratégiques, l'EPCI assurera la coordination et le suivi des projets. À ce jour, 31 actions ont planifiées.

D'ores et déjà, sur le foncier maitrisé par le Grand Avignon, les orientations prises sont :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les consommations avec développement d'énergies renouvelables en autoconsommation collective si possible (étude en cours sur Agroparc),
- Couverture des parking relais en ombrières,
- Etude de la couverture des bassins de rétention en photovoltaïque.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

D'autres initiatives locales sont également à signaler dont certaines comme à Mérindol où, à l'initiative de son maire, Philippe Batoux, une coopérative associant la collectivité et ses habitants a été créée pour déployer une petite centrale photovoltaïque.

De son côté la région PACA a lancé le 15 juillet dernier une grande consultation en ligne pour collecter des données nécessaires à la planification écologique dans la région. Les fruits de ses travaux devrait être présentés à la fin de l'année 2024.

Les projets et réalisations du département de Vaucluse sur son patrimoine bâti

Sites équipés de panneaux photovoltaïque en 2024 :
– Espace Départemental des Solidarités : Apt, 120 m2, 34 MWh de production annuelle estimée
– Centre routier d'Apt : 80 m2, 25 MWh de production annuelle estimée

Sites équipés de panneaux en 2025 :
– MEMENTO (pôle des patrimoines Agroparc Avignon) 500 m2, 43 MWh de production annuelle estimée (dont 136 MWH en autoconsommation)
SLL Sorgues (service Livre et lecture) 70 m2, puissance installée : 15 KWc
– MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 250 m2, puissance installée : 49 KWc

Une convention d'occupation a été signée avec un tiers investisseur afin d'équiper 8 collèges en panneaux photovoltaïques, avec revente totale de l'électricité par l'investisseur :
– Production 2022 : 1 318 MWh
– Production 2023 : 1 385 MWh

Projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments en autoconsommation collective :
– Objectif : atteindre 1/3 de la consommation électrique du Département soit une production de 1 690 MWH/an
– Création de 15 boucles d'autoconsommation collectives alimentant une trentaine de bâtiments du Département
– Au cœur de ces 15 boucles, une vingtaine de bâtiments seront étudiés pour être potentiellement équipés de panneaux PV
– Installation des panneaux envisagée sur 2026/2027

Les Alpes accueilleront les Jeux Olympiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

et Paralympiques d'hiver 2030



C'est officiel, Thomas Bach, président du Comité international olympique (CIO) vient d'officialiser la désignation de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030. Ce sont les Alpes qui accueilleront cet événement sportif mondial.

La France a déjà accueilli les JO d'hiver à Chamonix en 1924, à Grenoble en 1968 et à Albertville en 1992. Ce mercredi 24 juillet, le vote de la 142e session du CIO a officialisé « sous conditions » l'attribution des JO d'hiver 2030 à la candidature française dans les Alpes. Le comité a affirmé que, compte tenu de la situation politique actuelle en France et du flou entourant les contours du financement des Jeux d'hiver, aucun contrat ne sera signé avec la ville hôte jusqu'à ce que les garanties de livraison soient reçues.

Cette nouvelle reste tout de même une aubaine pour les Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes qui ont porté la candidature des Alpes. La France était la seule candidate en lice pour cette compétition hivernale, la Suisse et la Suède ayant été écartées en novembre dernier. « Félicitations aux élus et acteurs qui ont œuvré pour cette réussite, a dit le président de la République Emmanuel Macron sur son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

compte X. Faisons des Jeux innovants, durables et inclusifs. »

Une candidature à 2 milliards d'euros

La candidature des Alpes françaises repose sur cinq axes :

- la passion française pour l'olympisme,
- l'ambition partagée autour de la sobriété énergétique,
- la volonté de laisser un héritage olympique pour les territoires de montagne,
- la capacité d'innovation des territoires alpins en proposant l'intégration de nouvelles disciplines hivernales,
- l'initiative de deux régions complémentaires, aux moyens et ambitions communes

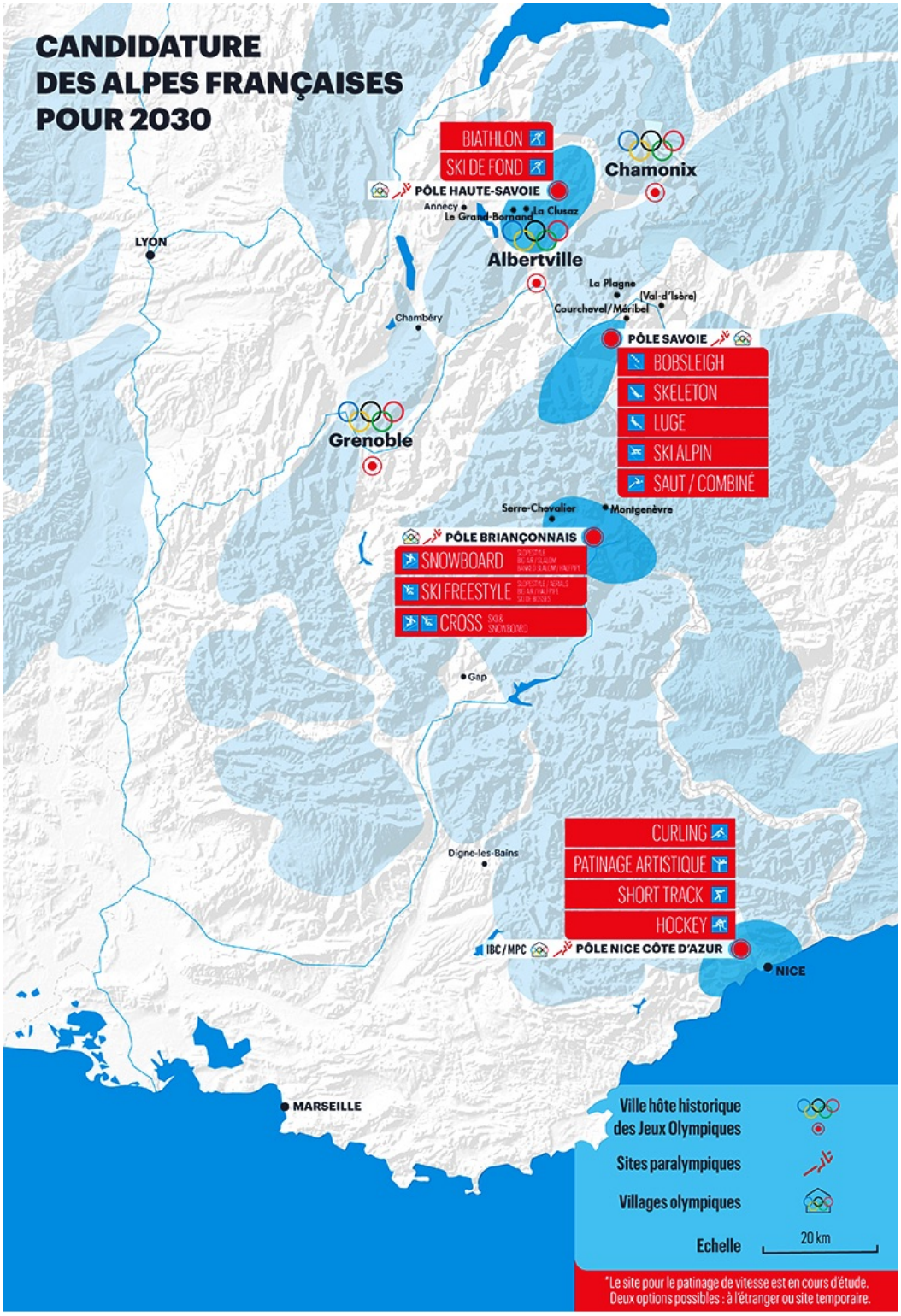
> « L'accueil des Jeux d'hiver en 2030 sera un formidable facteur d'accélération du développement de nos Alpes du Sud. »
>
> *Renaud Muselier, président de la Région Sud*

En avril dernier, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) que le budget du comité d'organisation de la candidature des Alpes françaises aux Jeux olympiques d'hiver 2030 sera d'environ 2 milliards d'euros. Un montant plus de deux fois moins élevé que celui des JO de Paris 2024.

Ainsi, les épreuves, réparties en quatre pôles de compétitions, devraient s'étaler de Nice à la Haute-Savoie. La Ville de Nice accueillera les sports de glace, et les sports de glisse seront, quant à eux, réparties dans les pôles Briançonnais, Savoie et Haute-Savoie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



La carte des sites proposées pour les JO d'hiver 2030 dévoilée par le CNOSF en novembre 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

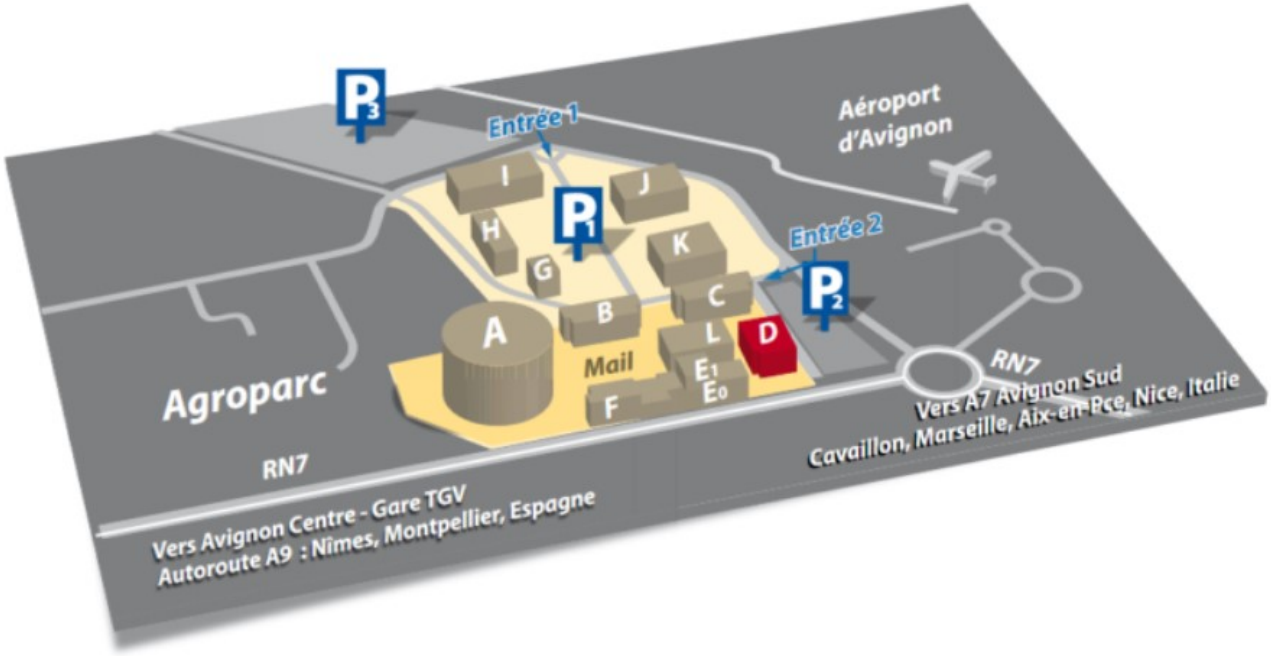
Parc des expositions d'Avignon, l'ambition d'un nouveau projet



Lors du dernier Conseil municipal, Ville d'Avignon a dénoncé le bail emphytéotique qui liait l'exploitation du Parc des expositions à Avignon Tourisme, rompant la promesse qui s'étendait jusqu'en 2041. L'utilisation du lieu pourrait cesser le 31 décembre 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Dans le détail
Le parc des expositions, géré par Avignon Tourisme, émanation (Société Publique Locale) de la Ville d'Avignon, accueille chaque année une trentaine de manifestations et événements. Le hic ? « Le caractère structurellement déficitaire de la gestion de cet équipement.» Pour faire clair ? Le modèle économique du lieu n'est pas au rendez-vous et son exploitation coûte.

Dommage,
car l'ambition est de faire du lieu, idéalement situé, un phare qui en plus d'être beau et utile, pourrait rapporter. Car la Ville est propriétaire de l'ensemble du parc à hauteur de 54 821m2 jouxtant deux zones respectivement de plus de 68 000m2 et 65 000m2, appartenant à la Région Sud et relevant en partie du domaine public aéroportuaire, dévolus à l'exploitation de hangars pour le parc des expos ainsi qu'à des parkings.

L'ambition ?
Plus que la réhabilitation et l'exploitation du parc des expos, il s'agit là d'appréhender une vision renouvelée et ambitieuse de cet espace de plus de 18 hectares idéalement situé «Une entrée de ville, un marqueur de l'agglomération d'Avignon (…/…), un élément essentiel du pôle technologique d'Agroparc qui concourt à l'attractivité économique du territoire.» est-il précisé dans le descriptif du point N°10 à l'ordre du jour de la séance du 18 juillet 2024.

Protocole de coopération
La Région Sud, la Caisse des dépôts, le Conseil départemental, Le Grand Avignon, la CCI de Vaucluse et la Ville –dont Citadis et Avignon Tourisme- font alliance pour ce projet où chacun évoque : une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

optimisation du foncier, le maintien de la vocation économique du site. La Ville précise prévoir la gestion intermédiaire du site, ainsi que la préservation des usages actuels permettant une exploitation à minima de l'équipement.

A l'étude ?
Les scénarii de modèles économiques et juridiques ; un schéma de développement économique et urbain à l'échelle de la ville et de l'agglo ; L'optimisation du foncier ; L'évolution du site ; Faisabilité et équilibre financier ; Les pistes de réversibilité, transformations, modalités de gestion, développement du foncier pour la partie non bâtie et attenante ; le diagnostic économique, les cibles des usages…

La date
La Ville d'Avignon souhaite la liquidation de la SCI (Société civile immobilière) du parc des expositions et la résiliation du Bail emphytéotique administratif (BEA) et de la convention d'exploitation non détachable une prise d'effet pour la résiliation anticipée au 31 décembre 2024.

Voir ci-dessous les votes et les débats de la délibération n°10 lors du conseil municipal du jeudi 18 juillet 2024

Top 5 des métiers à pourvoir en PACA de juillet à septembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



La société de recrutement Manpower Group vient de dévoiler son baromètre des perspectives d'emploi selon les régions françaises. Selon leur étude, 30% des entreprises en Provence-Alpes-Côte-d'Azur anticipent une hausse de leurs effectifs sur la période de juillet à septembre 2024. Petit tour d'horizon des métiers et branches d'activités qui rechercheront activement à recruter durant l'été dans le sud.

Le baromètre de la société Manpower Group a été réalisé pour le troisième trimestre 2024 dans 42 pays et ce entre le 1er et le 31 avril 2024 auprès de 40.374 employeurs issus de plusieurs organismes et entreprises qu'elles soient privées ou publics. L'échantillon français s'élève à 1.050 employeurs.

La question posée à ces structures a été la suivante : « comment anticipez-vous l'évolution des effectifs de votre entreprise au cours du prochain trimestre, jusqu'à fin septembre 2024, par rapport au trimestre actuel ? ».

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la prévision nette d'emploi s'établit à +13 points ce qui représente une augmentation de + 1 point par rapport à même période en 2023. 30% des entreprises prévoient de recruter sur la région ce qui représente un chiffre très encourageant pour les chercheurs d'emplois pacaïens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

« Les perspectives d'emploi demeurent favorables en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une région marquée par l'augmentation des tensions sur les recrutements, notamment dans les secteurs liés à l'Agroalimentaire, le Transport et l'Industrie, les Services à la Personne, la Santé, le Tourisme et l'Hôtellerie. C'est pourquoi 30% des entreprises de la région envisagent d'embaucher au Q3 2024. » estime Christophe Louineau, Directeur Région Sud Manpower.

Quels sont les métiers les plus recherchés en PACA ?

Dans le top 5 des métiers où le recrutement devrait être le plus actifs sur la région sud, on retrouve en première position les opérateurs de production, avec plus de 40 offres à pourvoir. Le secteur de la maintenance est à égalité puisque plusieurs entreprises de ce secteur seront actives sur le recrutement des techniciens de maintenance. 40 offres seront également à pourvoir dans cette branche sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si vous êtes intéressé par un poste de préparateur de commandes, 40 offres seront disponibles sur la région. Enfin ce sont les postes de facteur et de vendeur qui complètent le top 5 avec respectivement 30 offres et 20 postes à pourvoir. Manpower, leader mondial de recrutement, recherchera plusieurs profils pour compléter ses équipes dans les prochains mois.

La Région Sud inaugure deux vedettes maritimes qui assureront la sécurité des JO 2024

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Ce jeudi 18 juillet, Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christophe Allain, directeur de la Police Nationale Sud et Cédric Esson, directeur interdépartemental de la Police Nationale, ont inauguré les deux vedettes maritimes au Vieux-Port de Marseille. Ces vedettes assureront la sécurité pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Les Jeux Olympiques de Paris auront lieu du 26 juillet au 11 août, et les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre prochains. La France voit déjà sa sécurité renforcée pour l'occasion. Ce jeudi 18 juillet, deux vedettes maritimes qui participeront à cette sécurité ont été inaugurées par la Région Sud et la Direction zonale de la police nationale Sud à Marseille.

Les deux vedettes maritimes permettront, dans un premier temps, d'assurer la sécurité des épreuves de voiles à Marseille pendant les Jeux, puis seront, dans un second temps, déployées le long des côtes pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

assurer la sécurité des touristes, des plaisanciers et des habitants.

Elles seront affectées aux brigades nautiques départementales de la Direction interdépartementale de la Police nationale (DIPN) des Bouches-du-Rhône et la DIPN du Var. Ces deux outils représentent un financement de 757 000€ de la part de la Région Sud qui a investi plus de 20M€ depuis 2021 pour les polices municipales et aux forces de l'ordre nationales, gendarmerie et police.



©Région Sud

PACA : un nouveau générateur « dernier cri »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

pour faire face à la sécheresse



Dans le cadre de son Plan Or bleu qui lutte contre la sécheresse et pour la préservation de l'eau, la Région sud a décidé de se doter d'une nouvelle arme pour remplir son objectif : un générateur d'eau atmosphérique, une première en France ! Cet outil qui permet de produire de l'eau à partir de l'air ambiant est en vigueur depuis le 15 juillet sur le site de la Société du Canal de Provence, à Rians sera ensuite prêtée à plusieurs communes du territoire en période de sécheresse dont Vaison-la-Romaine du 27 aout au 9 septembre 2024.

Pour la première fois en France, un générateur d'eau atmosphérique mobile et autonome va être installé grâce au concours de la Région Sud qui a fait le choix d'investir dans ce dispositif qui transforme l'humidité de l'air en eau. Ce générateur, dont le développement a été pensé et conçu par la société AirDrink, situé à Bouilladisse (13), fonctionne par un système de condensation. Il est monté sur une roulotte avec un toit en panneaux solaires et de chaque côté des batteries et des réservoirs à eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Cette nouvelle « arme » contre la sécheresse rentre dans le Plan Or bleu mis en place depuis 2018 par la Région Sud qui prend très au sérieux les questions autour de la préservation de l'eau sur le territoire. Avec la dotation de ce générateur, la Région émet une action concrète pour faire face à cette problématique d'avenir.

Préserver l'eau grâce à l'air vauclusien ?

La production et l'efficacité du générateur dépend de la température et du taux d'humidité du secteur ou de la zone dans lequel il se trouve. D'une capacité nominale de 500 à 600 litres par jour, cette nouvelle technologie ne mesure pas plus d'1 mètre 20, peut fonctionner avec les batteries chargées au max pendant 15h d'affilée et produire 350 litres d'eau par jour.

Une phase d'expérimentation vient de démarrer sur la région sud afin de tester la productivité des générateurs dans des conditions climatiques des différentes zones du territoire. Ces endroits ont été méticuleusement choisis selon leurs caractéristiques géographiques et climatiques. L'idée était de choisir un panel de conditions différentes, du littoral aux zones montagneuses en passant par les terres.

Ainsi, ce nouveau générateur sera présent en terres vauclusiennes du 27 aout au 9 septembre à Vaison-la-Romaine. Ça sera la dernière halte pour ce dispositif qui est actuellement sur le site de la Société du Canal de Provence, à Rians jusqu'au 29 juillet, il ira ensuite à Briançon du 29 juillet au 9 aout puis à Bormes-les-Mimosas, du 12 au 26 aout avant de terminer son voyage dans le Vaucluse. À l'issue de cette phase d'expérimentation, ce générateur d'eau atmosphérique sera gratuitement mis à disposition des communes et aux EPCI qui manquent d'eau en période de sécheresse dès 2025.

Région Sud : 400 euros de récompense pour les lycéens vauclusiens reçus au baccalauréat avec la mention « très bien »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Le mercredi 10 juillet 2024, la Région Sud a organisé une cérémonie pour récompenser les 4.965 bacheliers de la région qui ont obtenu la mention « très bien » au baccalauréat 2024. 502 vauclusiens été concernés par ce cas de figure et ont pu participer à cette fête. 410 élèves du département sont issus d'un baccalauréat général, 28 d'un baccalauréat technologique et 64 d'un baccalauréat professionnel. Une bourse de mérite d'une valeur de 400 euros est attribuée à chaque élève ayant obtenu ce résultat significatif.

« Je salue la réussite des 4 965 bacheliers qui ont obtenu cette année la mention « Très bien ». Ces résultats montrent avant tout votre talent, vos efforts quotidiens pour mener à bien votre parcours et tout simplement votre envie de réussir. La Région Sud vous accompagne du lycée à votre entrée dans la vie professionnelle, elle vous transporte en train, en bus durant toute la durée de vos études, vous offre des aides en matière de culture, de santé, veille à votre équilibre alimentaire en vous proposant des produits locaux dans vos cantines. Et pour le bac, nous encourageons l'excellence en attribuant une Bourse au Mérite de 400 € à tous les bacheliers qui ont obtenu la mention « Très bien ». » a déclaré Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur lors de la cérémonie.

La Région agit pour l'éducation de ses jeunes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Soucieuse de proposer les meilleurs outils possibles et les meilleures conditions d'accès au savoir et à la connaissance, la Région a mis en place son plan « Education d'avenir » en faveur des 195.000 lycéens du territoire. Ce dispositif, évalué à 1,2 milliards d'euros prévoit plusieurs actions sur une période de cinq ans et ce jusqu'en 2028, pour répondre à trois objectifs : -100% des lycées éco-responsables et tournés vers l'avenir climatique

-100% des lycées sécurisés physiquement et technologiquement face à toutes attaques

-100% des lycées rénovés et préparés aux exigences des décennies à venir

La bourse au mérite remise aux bacheliers ayant obtenu la mention « très bien » est une nouvelle preuve de l'accent mis par la Région sur l'éducation et sur l'encouragement à l'excellence. L'aide financière apportée à ces étudiants est adaptée à la situation personnelle et familiale de chaque bénéficiaire selon son statut de boursier ou non. Pour les boursiers, l'aide de 400 euros sera versée pendant 3 ans et pour les non-boursiers, la gratification de 400 euros est attribuée l'année d'obtention du baccalauréat.



Les dispositifs déjà mis en place par la Région

Depuis plusieurs années, la Région Sud s'est engagée sur plusieurs problématiques et sujets liées à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

l'éducation et aux établissements scolaires. L'inclusion et la lutte contre le harcèlement scolaire font également partie des priorités de l'institution dirigé par Renaud Muselier.

De nombreux dispositifs sont d'ores et déjà en vigueur pour offrir aux jeunes issus de tous les milieux, une égalité des chances et les meilleurs outils pour réussir. Parmi eux, on peut compter notamment : -la gratuité des manuels scolaires et livres numériques

–le Pass ZOU ! : un abonnement de transport unique à 90 euros par an permettant aux jeunes de 3 à 25 ans de circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU !

–le Pass santé jeunes : un accès gratuit, pour les jeunes de 15 à 26 ans qui donne accès à un ensemble de prestations dont un « coupon vaccination » pour se faire vacciner contre le papillomavirus.

–le e-Pass jeunes : un ticket culture de 80 euros pour l'achat de livres, de places de cinéma, de spectacles ou des licences sportives.

27 gardes pour surveiller les massifs forestiers du Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Ce mercredi 10 juillet, la Région Sud et le Parc naturel régional du Luberon ont lancé la campagne 2024 de la Garde régionale forestière Luberon à l'écomusée de l'ocre Ôkhra à Roussillon. Une opération qui est renouvelée chaque année depuis 21 ans.

27 jeunes ont été formés par la Région Sud pour être mobilisés sur le territoire du Luberon du 24 juin au 31 août. Cette garde régionale forestière représente un budget prévisionnel de 198 206€, financé par le Conseil régional à 80%, et le reste par le Parc naturel régional du Luberon et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

L'objectif des gardes est de sensibiliser le public à la réglementation qui concerne l'accès aux massifs forestiers du Luberon durant la période estivale. Ils peuvent également relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu. En 2023, 110 000 personnes avaient été directement sensibilisées aux risques d'incendie.

Des gardes sur tout le territoire

Identifiables par leur uniforme doté des logos de la Garde régionale forestière et du Parc naturel régional du Luberon, les gardes sont déployés à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés du territoire :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

- Forêt des cèdres du Petit Luberon
- Colorado provençal à Rustrel
- Sentier des ocres et Ôkhra-Écomusée de l'ocre à Roussillon
- Accrobranches de La Tour-d'Aigues, Lagnes, Rustrel
- Vallon de l'Aiguebrun
- Gorges de Régalon
- Colline Saint-Jacques à Cavaillon
- Gorges de Véroncle
- Mines de Bruoux et ENS La Bruyère
- Gorges d'Oppedette
- Sud Luberon

Les gardes sont également présents sur certains marchés locaux, notamment ceux d'Apt, Bonnieux, Forcalquier, Goult, Lourmarin, Manosque, Maubec-Coustellet, ou encore Roussillon, afin de faire de la sensibilisation.

Un dispositif renforcé

En réponse à la hausse de près de 50% de visiteurs dans les massifs du Luberon en 2020 et 2021, la Garde régionale forestière a augmenté ses effectifs pour s'adapter au besoin grandissant de sensibilisation du public. De nouveaux postes ont notamment été créés dans le cadre de l'Opération 'Grand Site des Ocres'. Le Parc naturel régional du Luberon a même fait l'acquisition de deux VTT à assistance électrique en 2021 afin d'assurer une patrouille de gardes sur les crêtes du Luberon, grâce au soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence.

Deuis 2023, les arrêtés préfectoraux liés aux risques d'incendie couvrent la période du 15 juin au 15 septembre. Pour connaître le niveau de risque incendie et les conditions d'accès aux massifs forestiers chaque jour, cliquez ici. Pour rappel, le Luberon a subi 11 incendie qui ont ravagé plus de 100 hectares ces cinquante dernières années, dont deux qui ont brûlé plus de 1 000 hectares en 1991 et en 2017 dans le Sud Vaucluse.

Services express régionaux métropolitains :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Avignon dans le bon wagon



Le territoire du bassin de vie d'Avignon figure parmi les 9 nouveaux projets de Services express régionaux métropolitains (SERM) que vient de labelliser le ministère des Transports.
Ce dispositif, porté tout particulièrement par la Région Sud, le Grand Avignon et la ville d'Avignon, visent le renforcement des épines dorsales ferroviaires avec une fréquence de type RER et la recherche d'une meilleure complémentarité avec les réseaux de bus urbains, d'autocars interurbains et l'offre de mobilité douce (piste cyclable, co-voiturage, autopartage).
Pour Avignon, ce SERM concerne huit intercommunalités de l'ensemble de son 'étoile' ferroviaire qui s'étend jusqu'à Carpentras, Orange, Arles et Pont-Saint-Esprit.
Une zone comprenant 715 000 habitants dont 90% se situent à moins 15 minutes d'une des 26 gares de ce bassin de vie. Le potentiel est particulièrement important pour le territoire puisqu'à ce jour seulement 6% des déplacements sur cette zone sont réalisés en transports en commun.
Cette labellisation n'est qu'une première étape qui doit se poursuivre par l'obtention du statut définitif par arrêté. Cette décision sera prise sur la base d'un dossier approfondi, qui précisera les objectifs, la feuille de route, le financement et la gouvernance des projets. Le calendrier des actions à venir s''étendra donc jusqu'en 2040 via plusieurs phases dont la prochaine devrait prendre la forme d'une période d'études dont le coût est estimé à 7M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

> « Il s'agit d'un pas de plus pour apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de la Région qui souhaitent plus de trains. »
>
> *Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Vers une tarification unique et une ouverture à la concurrence ?

Dans la Région Sud, les territoires d'Aix-Marseille-Provence, Toulon et Nice-Côte d'Azur figurent également dans cette 2e vague de labellisation.

« Le Ministre a été sensible au caractère très particulier de nos 4 projets, dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes et qui sont tous reliés entre eux par des trains et des bus régionaux rapides et cadencés : un véritable réseau express qui nous permet de desservir nos 4 SERM et qui n'existe nulle part ailleurs, se félicite Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'un pas de plus, complémentaire à la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et aux effets de l'ouverture à la concurrence de nos TER, pour apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de la Région qui souhaitent plus de trains, plus de bus et une tarification unique. »

Ces neuf projets viennent s'ajouter aux quinze issus de la première vague de labellisations intervenue la semaine dernière. D'autres projets de SERM sont par ailleurs actuellement à l'étude.

Environ 800M€ vont être mobilisés par l'État pour soutenir ces projets, au travers du plan de relance et par le biais des contrats de plan État-Régions 2023-2027 (CPER).

« Ce travail de préfiguration des projets de SERM doit permettre de faire émerger une vision et des objectifs communs aux acteurs locaux, répondant aux besoins de mobilité quotidienne des habitants, autour d'une gouvernance claire », explique le ministère des Transports.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

